



BETTERAVES

Progression de la rouille et de la cercosporiose dans le Nord et l'Ouest des Hauts-de-France. Faible évolution des maladies dans l'Oise et l'Aisne.

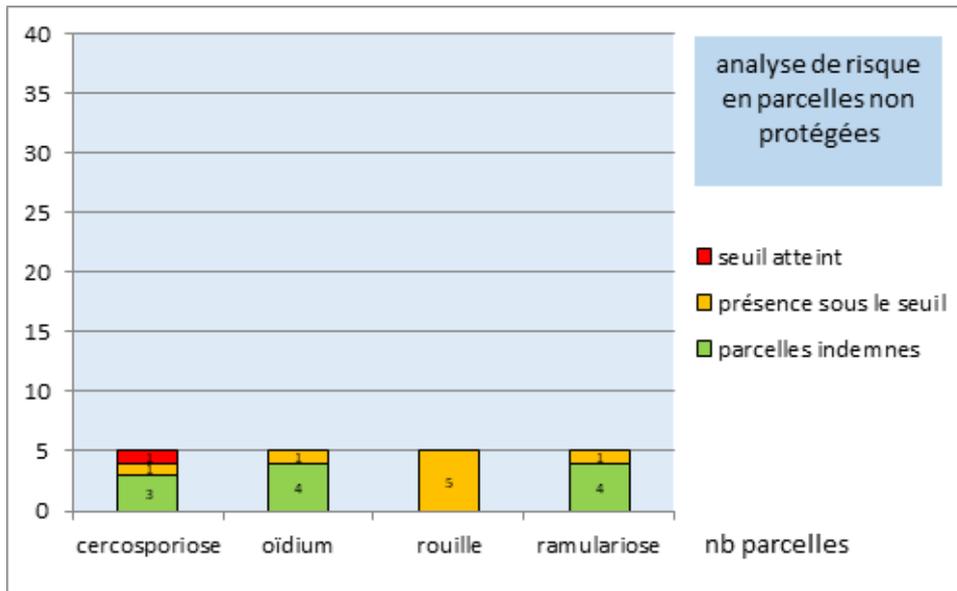
Faible activité des bio-agresseurs. Surveillez la teigne dans l'Aisne et l'Oise.

Nouvelle observation du charançon *Lixus juncii*, bio-agresseur émergent dans la région.

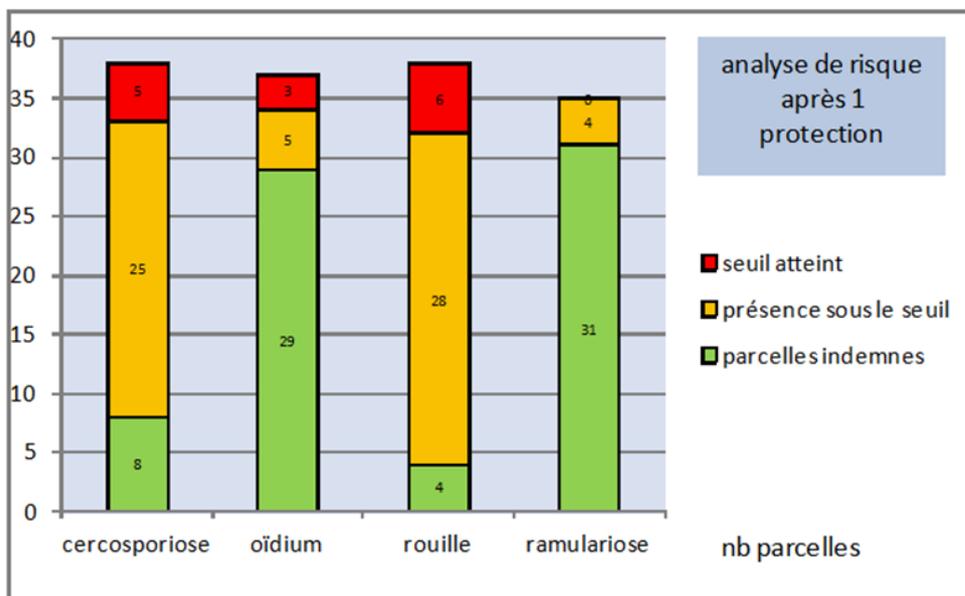
BETTERAVES

Observations des maladies du feuillage : 58 parcelles observées

Parcelles non protégées :



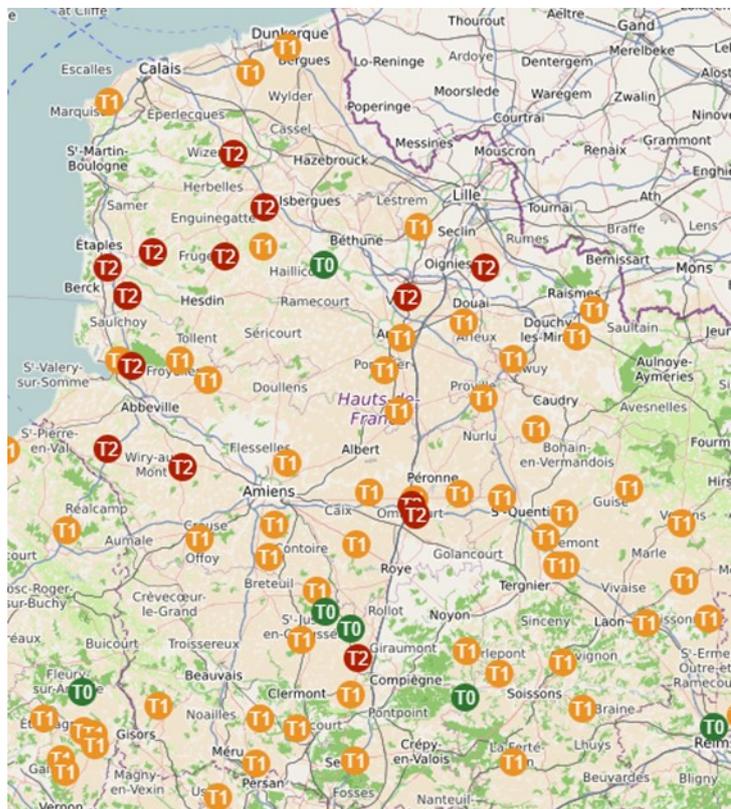
Analyse de risque après une protection :



Les averses orageuses de la semaine dernière ont favorisé le développement de la cercosporiose notamment dans le Nord-Pas-de-Calais. La rouille poursuit sa progression dans le Nord et l'Ouest des Hauts-de-France. Faible évolution des maladies dans l'Aisne et l'Oise :

- **Cercosporiose** : 5 parcelles sont au seuil de risque T2 (Nord-Pas-de-Calais et Somme) et 1 parcelle au seuil de risque T1 dans l'Oise.
- **Rouille** : 6 parcelles atteignent le seuil de risque T2 (3 dans le Nord-Pas-de-Calais et 2 dans la Somme).
- **Oïdium** : 3 parcelles au seuil de risque T2 (1 dans l'Oise, 1 dans la Somme et 1 dans le Nord-Pas-de-Calais).
- **Ramulariose** : les conditions météo ne sont pas favorables à cette maladie.

Carte Alerte Maladies au 18 août :



Alerte Maladies

La filière betteravière vous conseille en temps réel dans la gestion des principales maladies foliaires (cercosporiose, oïdium, rouille et ramulariose) grâce à cette carte actualisée par ses experts.



Comment lire cette carte ?

- **T0** : seuil de risque maladies non atteint
- **T1** : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- **T2** : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

Retrouvez la carte de vigilance via le lien menant à « Alerte Maladies » : <http://maladies.itbfr.org/>

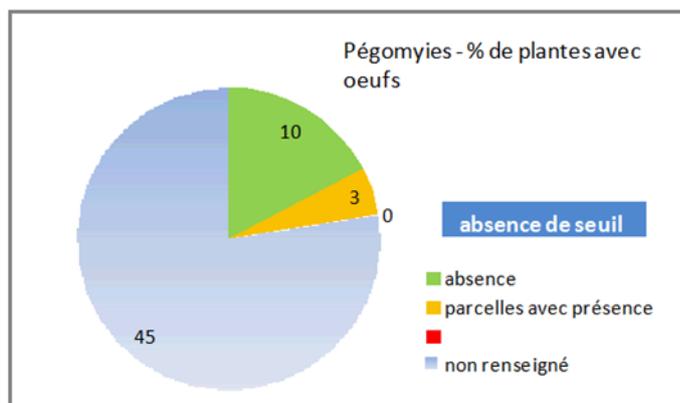
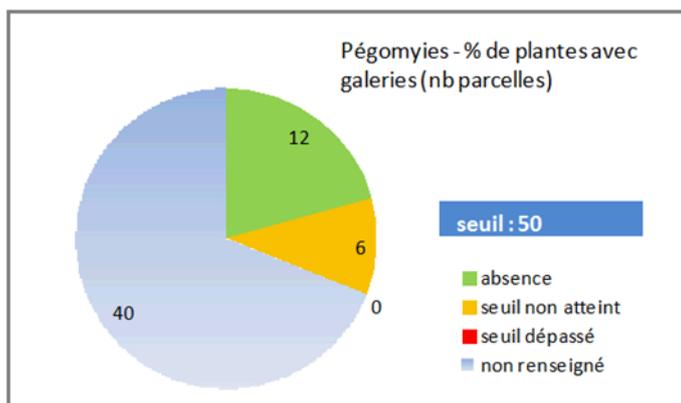
Rappel des seuils maladies du feuillage :

Après le 15 août, les seuils changent pour les parcelles qui n'avaient pas atteint le seuil de risque T1. Pour ces parcelles, il faut se référer à la deuxième partie du tableau.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

*Bordure littorale : Bande côtière de 100 km

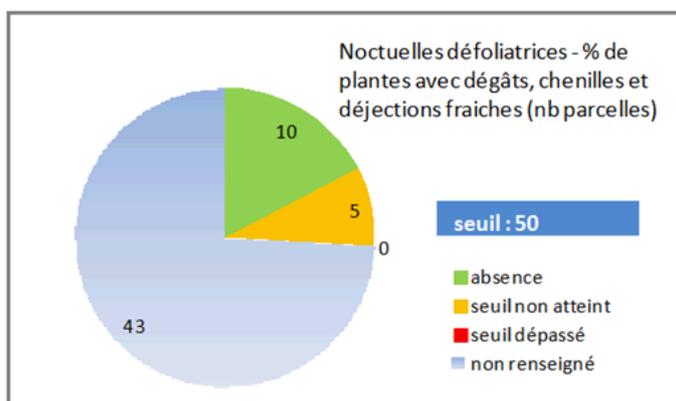
Pégomyies :



Les fortes chaleurs de ces derniers jours n'ont pas été favorables au développement des pégomyies. Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Rappel du seuil de risque : 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.

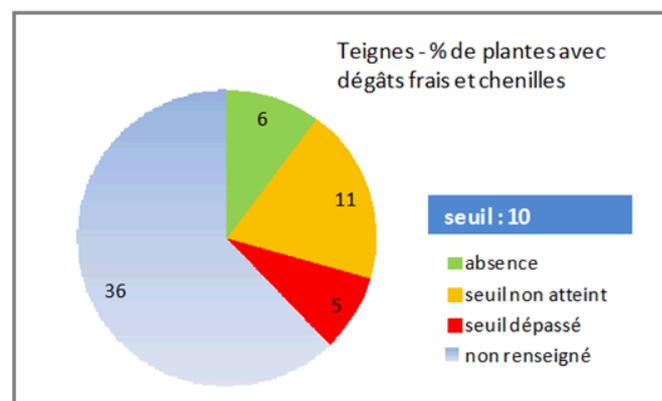
Noctuelles défoliatrices:



La présence de noctuelles défoliatrices n'a pas évolué cette semaine, aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Rappel du seuil de risque : 50 % de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.

Teignes:



La sécheresse et les températures caniculaires de la semaine dernière ont été favorables au développement de chenilles de teignes. Leur présence est en progression. 5 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque cette semaine dans l'Aisne et l'Oise.

Rappel du seuil : 10% de plantes avec dégâts et/ou porteurs de chenilles.

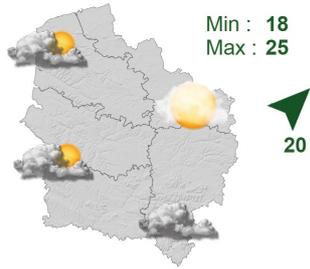
Charançon *Lixus juncij* :

La présence du charançon *Lixus juncij* a été observée une nouvelle fois dans l'Aisne (La Selve) après les deux premières observations du printemps dans l'extrême sud de l'Aisne.

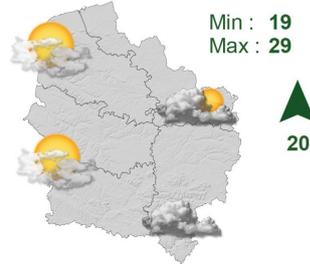


METEOROLOGIE

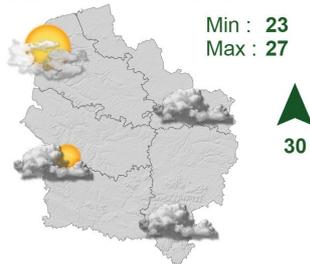
Mercredi 19 Août



Jeudi 20 Août



Vendredi 21 Août



Samedi 22 Août



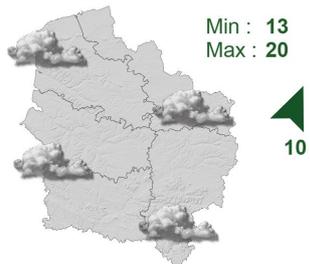
Dimanche 23 Août



Lundi 24 Août



Mardi 25 Août



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lhérie, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, TernoVéto, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

